Date d'impression : 25.01.2021 Numéro de version 1 Révision: 25.01.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

- · Nom du produit: BOSTIK WOOD H200 ELASTIC
 - · Code du produit: 9248

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

· Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

- · Catégorie du produit PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- Emploi de la substance / de la préparation: Colle

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Hersteller:

Bostik GmbH

An der Bundesstraße 16 D-33829 Borgholzhausen

Tel.: +49 5425-801-0 Fax.: +49 5425-801-140

Vertrieb Schweiz:

GYSO AG

Steinackerstrasse 34

CH-8302 Kloten

Tel. +41 43 255 55 55 Mail: info@gyso.ch

- · Service chargé des renseignements: Département technique
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence Centre Suisse d' information Toxicologique: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant
 - · Pictogrammes de danger néant
 - · Mention d'avertissement néant
 - · Mentions de danger néant
 - · Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Indications complémentaires:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

· 2.3 Autres dangers

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · PBT: Non applicable.
 - · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Préparations

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 2)

Date d'impression : 25.01.2021 Numéro de version 1 Révision: 25.01.2021

Nom du produit: BOSTIK WOOD H200 ELASTIC

 (suite de la page 1)

 · Composants dangereux:

 CAS: 2768-02-7
 triméthoxyvinylsilane
 1-<2,5%</td>

 EINECS: 220-449-8
 Flam. Liq. 3, H226; ♦ Acute Tox. 4, H332

 Reg.nr.: 01-2119513215-52
 Flam. Liq. 3, H226; ♦ Acute Tox. 4, H332

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
 - · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 - · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
 - · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
 - · Après contact avec les yeux:
 - Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
 - · Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
 - · Moyens d'extinction:
 - CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
 - · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

- · 5.3 Conseils aux pompiers
 - · Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage antipollution).

(suite page 3)

Date d'impression : 25.01.2021 Numéro de version 1 Révision: 25.01.2021

Nom du produit: BOSTIK WOOD H200 ELASTIC

(suite de la page 2)

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Eliminer la matière collectée conformément au règlement.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- · Stockage:
 - · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Protéger contre le gel.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

- · Classe de stockage: 10
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
 - · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

ABEK Filter

· Protection des mains:

Gants en caoutchouc

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants

(suite page 4)

Date d'impression : 25.01.2021 Numéro de version 1 Révision: 25.01.2021

Nom du produit: BOSTIK WOOD H200 ELASTIC

(suite de la page 3)

ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation. Caoutchouc nitrile

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6). Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 16523-1:2015 ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée.

Non déterminé.

Non applicable.

Pas ou peu miscible

- Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- · Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

État physiqueCouleur:LiquideBeige

· Odeur: Faible, caractéristique · Seuil olfactif: Non déterminé.

Granularité:

Point de fusion/point de congélation:
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

Inflammabilité

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé. · Supérieure: Non déterminé.

Point d'éclair >61 °C

Température d'auto-inflammation
 Température de décomposition:
 pH
 Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· Bloomgram: · Viscosité:

· Viscosité cinématique Non déterminé.

· Viscosité:

· Dynamique: Non déterminé. · Solubilité

· l'eau: · Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
Densité relative.
Densité de vapeur:
1,5 g/cm³
Non déterminé.
Non déterminé.

9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Pâteuse

 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

Date d'impression : 25.01.2021 Numéro de version 1 Révision: 25.01.2021

Nom du produit: BOSTIK WOOD H200 ELASTIC

		(suite de la pag
· Changement d'état		
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.	
· Informations concernant les classes de danger		
physique		
· Substances et mélanges explosibles	néant	
· Gaz inflammables	néant	
· Aérosols	néant	
· Gaz comburants	néant	
· Gaz sous pression	néant	
Liquides inflammables	néant	
Matières solides inflammables	néant	
 Substances et mélanges autoréactifs 	néant	
· Liquides pyrophoriques	néant	
Matières solides pyrophoriques	néant	
 Matières et mélanges auto-échauffants 	néant	
· Substances et mélanges qui dégagent des		
gaz inflammables au contact de l'eau	néant	
· Liquides comburants	néant	
Matières solides comburantes	néant	
· Peroxydes organiques	néant	
Substances ou mélanges corrosifs pour les		
métaux	néant	
· Explosibles désensibilisés	néant	
· Volatile Organic Compounds		
· VOCV (CH):	0,00 %	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
 - Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.2 Informations sur les autres dangers
 - · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
 - · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 - · PBT: Non applicable.

(suite page 6)

Date d'impression : 25.01.2021 Numéro de version 1 Révision: 25.01.2021

Nom du produit: BOSTIK WOOD H200 ELASTIC

· vPvB: Non applicable.

(suite de la page 5)

- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
- Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- 12.7 Autres effets néfastes
 - · Autres indications écologiques:
 - Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
 - · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Code déchet:

Ordonnance du DETEC sur les listes de circulation des déchets (RS 814.610.1): 080410 Déchets provenant de la fabrication, de la préparation, de la distribution et de l'utilisation d'adhésifs et de mastics (y compris les matériaux hydrofuges); Déchets de colles et mastics autres que ceux mentionnés au 08 04 09; Classification = S

- · Emballages non nettoyés:
 - · Recommandation:

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, IMDG, IATA néant

· ADR

· Classe ADN/R: néant

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

(suite page 7)

Date d'impression : 25.01.2021 Numéro de version 1 Révision: 25.01.2021

Nom du produit: BOSTIK WOOD H200 ELASTIC

· Usage usage industriel

· Directive 2012/18/UE

- Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales:
 - Classement des liquides pouvant polluer les eaux:
 Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
 - · Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
 - · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

- · VOCV (CH) <3 %
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

- · Service établissant la fiche technique: Département technique
- · Contact: + 41 (0)43 255 55 55
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

CH/FR

(suite de la page 6)